



CAMP DE JOUR DE LA MUNICIPALITÉ VAL-DAVID



L'INFO CAMP DE JOUR 2024

Lieux :

Semaine du 25 au 28 juin : Église Val-David, 2490 rue de l'Église Val-David.

Semaines du 1^{er} juillet au 16 août : École Saint-Jean-Baptiste, 2580 Rue de l'Église Val-David. Entrée porte 6 (débarcadère).

Tenue vestimentaire

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables.

Habillement obligatoire

- Culotte courte
- Gilet à manches courtes
- Souliers de sport ou sandales fermées (orteils couverts)
- Casquette et/ou foulard pour se protéger du soleil (**obligatoire pour l'accès au camp de jour**)
- Chandail de baignade (**obligatoire pour les 5-6 ans**)
- Chandail chaud au besoin selon la température prévue.

Chandail officiel

Le chandail de camp est obligatoire lors des sorties (plage, sortie de vélo et activité à l'extérieur du camp).

Matériel à apporter (TOUT IDENTIFIER)

Vous devez mettre dans le sac à dos de votre enfant tout ce dont il aura besoin pour l'été. Le sac à dos devra rester sur place tout le long de la présence de votre enfant au camp de jour. Seulement la boîte à lunch pourra être transportée de la maison au camp de jour. Nous vous informerons au cas par cas si votre enfant a besoin de matériel ou de vêtements supplémentaires.

- Un sac à dos que l'enfant peut transporter seul
- Repas (lunch pour le dîner)
- 2 collations
- Icepack
- Bouteille d'eau ou gourde (OBLIGATOIRE)
- Maillot de bain et serviette
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire
- Vêtements de rechange
- Coffre à crayon ; crayons de couleur, ciseaux et bâton de colle.

Au besoin :

- Imperméable pour les journées pluvieuses
- Coton ouaté pour les matinées fraîches
- Paire de bas de rechanges
- Sous-vêtement de rechanges

Il est important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant.

Matériel interdit

Certaines pièces de vêtement sont interdites afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons pour ne pas apporter de jeux de la maison. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.

- Sandales : « gougounes » et « Crocs »
- Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- Jeux de la maison
- Objets électroniques

Code de vie

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- J'informerai la direction du camp de jour s'il y a des modifications à mon état de santé;
- J'écoute et mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp de jour
- Je participe activement aux activités et je m'amuse
- Je fais de bons gestes et je surveille mon langage
- Je fais attention au matériel et au site du camp de jour
- Je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle
- Je reste avec mon animateur et mon groupe
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités
- Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes
- Je suis de bonne humeur et souriant
- Je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de...

- Sacrer, crier des noms ou d'avoir un langage inapproprié
- Frapper les autres ou me battre
- Me sauver
- Lancer des objets
- Être arrogant envers les animateurs
- Briser du matériel
- Vandaliser le site ou les bâtiments

Protection contre le soleil

Il est important que votre enfant soit déjà enduit de crème solaire lorsqu'il arrive au camp de jour et qu'il apporte un tube de crème solaire (Chaque enfant doit avoir son propre tube de crème solaire). Pour aller à la plage ou pour les jeux d'eaux, les enfants de 5-6 ans doivent obligatoirement porter un chandail de baignade. En fonction de la température, les animateurs seront vigilants et veilleront particulièrement à ce que tous les participants s'enduisent adéquatement de crème solaire. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, chaque participant s'enduit de crème lui-même.

Horaire

Les activités régulières du camp de jour débutent à 9h et se terminent à 16h. Le service de garde du matin est de 7h30 à 9h et celui de soir de 16h à 18h.

Dîner et collations

Les animateurs dînent avec les enfants. La période du dîner est de 12 h à 12 h 30. Comme votre enfant demeure au camp de jour toute la journée, il est important de lui fournir de quoi tenir durant toutes les activités.

Les enfants n'ont pas accès à des réfrigérateurs ni à un four à micro-ondes.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi, et les enfants sont libres de prendre une autre collation vers la fin de la journée.

Pour des raisons d'allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture. La nourriture contenant des arachides est interdite au camp.

Suggestion de boîte à lunch

- 2 jus de fruits et une bouteille d'eau
- Nourriture santé, c'est-à-dire des bons aliments (fruits, légumes, barres tendres) *
- Un repas principal santé qui saura soutenir l'enfant le reste de la journée

Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides.

Contrôle des départs à la fin de la journée

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants. **Les portes de l'école sont barrées entre 9h30 et 16h.**

Pour assurer la sécurité de vos enfants, lorsque vous quittez, il est primordial d'en informer un animateur.

L'arrivée au camp se fait à 9h00. Si votre enfant n'est pas encore arrivée, il est possible que l'animateur parte sans lui.

Arriver à l'heure.

Mesures spécifiques d'arrivée/départ :

- Seules les personnes inscrites sur la liste de présences sont autorisées à partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur la liste.
- Si vous nous avez préalablement donné l'autorisation de laisser partir votre enfant seul à pied ou à vélo, il pourra partir entre 16 h et 16 h 30 seulement. Avant de partir, votre enfant devra aviser son animateur.
- Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des activités régulières, prévenez la coordonnatrice ou l'animateur de votre enfant pour que celui-ci soit prêt à votre arrivée.

Procédure en cas de retard

Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent, vous devez contacter la coordonnatrice pour l'aviser du retard. Elle va prendre en charge votre enfant pour le mener dans son groupe. La direction du camp de jour effectue seulement un appel de vérification en cas d'absence de votre enfant si vous avez inscrit que celui-ci arrive par lui-même au camp de jour et qu'il n'y a pas d'avis d'absence.

En cas de retard, communiquez avec le camp de jour entre 8h et 9h au 819 324-7832. Vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale.

Vous devez nous contacter lors d'une absence, uniquement si votre enfant a une autorisation d'arriver et de départ seul.

Merci de respecter les heures d'arrivées et de départs, pour aider au bon fonctionnement du camp de jour 😊

Procédure de communication

N'hésitez pas à communiquer avec les loisirs pour toutes questions : 819-324-5678 poste 4228. La direction du camp de jour peut être jointe pour les urgences uniquement : 819 324-7832. Une boîte vocale est disponible au besoin.

Communication en cas d'urgence

Lors de la première journée au camp, nous vous demanderons de confirmer le nom et le numéro d'urgence de la ou des personnes à contacter si votre enfant est malade et de vous assurer qu'une personne est disponible en tout temps pour venir le chercher.

Médicaments prescrits

Tous les médicaments prescrits doivent être remis au responsable à l'arrivée (à moins d'avis contraire) au début de la journée. Les médicaments seront administrés à l'enfant par l'animateur, selon la posologie indiquée. Les médicaments seront rendus aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas. Une rencontre entre les parents de l'enfant et le responsable du camp de jour devra être faite avant le début du camp pour discuter des directives face à la prise de médicaments de l'enfant. L'enfant va prendre son médicament sous supervision de l'animateur.

En cas de pluie

Lors des journées de pluie, les activités du camp de jour ont lieu quand même.

CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT

En tant que parent d'un enfant fréquentant le camp de jour municipal, il est très important de respecter les éléments suivants :

- Être respectueux envers les jeunes et les employés du camp de jour (animateurs, coordonnateurs, superviseurs, etc..)
- Rester calme et n'avoir aucun comportement violent envers autrui, en tout temps;
- Employer un langage approprié et respectueux dans toutes vos communications;
- Respecter le « *Code de vie du camp de jour* »;
- Respecter les heures d'ouverture du camp de jour. Ne pas dépasser la zone d'accueil, sauf si une personne de notre équipe vous donne la permission.

TOLÉRANCE ZÉRO

La violence va bien au-delà de l'agression physique

Afin d'assurer la sécurité physique, émotionnelle et psychologique du personnel, des parents et des enfants, nous encourageons l'utilisation d'un langage respectueux et non violent au sein du camps de jour de la Ville de Val-David.